DLP -4-7-85537135

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne



Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : (26) 09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel : F

ÉDITION SPÉCIALISÉE - GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 19 du 27 JUIN 1985

Envoi n° 18

Abonnement Annuel :

Edition A ou B : 125 F
Edition A + B : 225 F

POMME DE TERRE	:	AGIR	. mildiou
BLE	:	ATTENDRE	. puceron . le stade d'intervention fongicide est dépassé.
POIS	:	AGIR	. maladies
		ATTENDRE	. tordeuse
BETTERAVE	:	ATTENDRE	. puceron . taches sur feuilles
MAIS	:	ATTENDRE	. pyrale

POMME DE TERRE

Mildiou :

La situation est grave, les conditions climatiques : humidité, pluie, températures moyennes de 15 à 22° C entraînent une progression rapide du mildiou.

Dans la région de Châlons le 13ème cycle est en cours.

Des contaminations ont eu lieu du 19 au 24 juin.

Des sorties de taches sont prévues du 26 au 29 juin.

PRECONISATIONS :

- LES UTILISATEURS DE FONGICIDES SYSTEMIQUES ONT DU RENOUVELER LEUR TRAITEMENTS DU 25 AU 27 JUIN.
  ILS DEVRONT ENVISAGER UN NOUVEAU PASSAGE A BASE DE PRODUITS DE CONTACT OU PENETRANTS A PARTIR DU 1er JUILLET (3 TRAITEMENTS SYSTEMIQUES MAXIMUM EN COURS DE CAMPAGNE).
  NE DEPASSEZ PAS LE DELAI DE 8 JOURS ENTRE L'APPLICATION DES 2 TYPES DE PRODUITS.
- DES UTILISATEURS DE FONGICIDES DE CONTACT OU PENETRANTS ONT DU TRAITER LE 21 OU 22 JUIN.

DES PLUIES ONT LESSIVE LES PRODUITS ET PROVOQUE DES CONTAMINATIONS SI AUCUN RENOUVELLEMENT N'A ETE FAIT.

INTERVENEZ IMMEDIATEMENT AVEC DES PENETRANTS ET DANS TOUS LES CAS RENOUVELEZ LES TRAITEMENTS EN CAS DE FORTE PLUIE, MEME ENTRE DEUX AVERSES SI L'ETAT DU SOL LE PERMET.

UNE INTERVENTION AVEC UN SYSTEMIQUE NE POURRA QUE STOPPER LES DERNIERES CONTAMINATIONS DU 25 au 28.

TOUTE NEGLIGENCE DE PROTECTION PEUT ETRE LOURDE DE CONSEQUENCES.

BLE

Maladies foliaires :

Dans les parcelles mal protégées, l'oïdium, la fusariose et plus rarement la septoriose passent sur les épis.

P.1.123

Quelques pustules de rouille brune sont visibles localement, mais les conditions climatiques lui sont défavorables.

Le stade d'intervention est maintenant largement dépassé dans la totalité des parcelles.

Pucerons :

De rares colonies de Sitobion avenae sont visibles sur les épis.

Les populations n'évoluent pratiquement pas du fait des températures fraîches et de la forte humidité.

Aucun intervention ne se justifie.

POIS :

Maladies foliaires :

Avec la chute des pétales, le botrytis se développe, surtout dans les parcelles versées.

L'anthracnose est présente dans de nombreuses situations, à un niveau généralement faible.

Le mildiou persiste dans les parcelles où il était bien implanté.

PRECONISATION :

SUR CONSTAT DE PRESENCE DE BOTRYTIS (OU D'ANTHRACNOSE SUR LES ETAGES SUPERIEURS), INTERVENEZ DES LA PROCHAINE AMELIORATION DU TEMPS.

DES TEMPERATURES PLUS ELEVEES RISQUENT DE PROVOQUER UN DEVELOPPEMENT RAPIDE DE BOTRYTIS.

Les spécialités autorisées à la vente pour lutter contre le botrytis sont :

- BTF	:	3,5 l/ha
- Céréclair et Bravo plus	:	2 l/ha
- Epidor P	:	3,75 kg/ha

Tordeuse :

Le vol est toujours faible et le seuil d'intervention n'est toujours pas atteint.

Attendez pour intervenir.

Le traitement, s'il est nécessaire, ne devrait pas être positionné avant le retour durable du beau temps.

BETTERAVE

Pucerons :

Les populations sont généralement faibles et les betteraves ont souvent dépassé le stade de sensibilité.

N'envisagez pas d'intervention dans l'immédiat.

Taches sur feuilles

Suite à des averses de grêle, des taches rappelant la cercosporiose sont apparues.

L'agent responsable est une bactérie (Pseudomonas aptata).

Aucun traitement n'est à réaliser.

MAIS

Pyrale :

Nous reproduisons les cartes d'infestations larvaires établies à l'automne 1984 en collaboration avec :

- la F.D.G.E.D.A. de l'Aube
- l'A.P.V.A. de la Haute-Marne
- le Comité Technique de la Marne
- l'Union Agricole Ardennaise

Les risques géographiques sont les suivants :

- population supérieure à 1 larve/pied : risque certain, traitement obligatoire.
- population comprise entre 0,5 et 1 larve/pied : risque possible, à évaluer en fonction des pontes et de l'évolution des surfaces.
- population inférieure à 0,5 larve/pied : risque faible, ne pas traiter.

En raison de la sécheresse et des basses températures de cet hiver, la mortalité des larves a été très réduite. Il faut donc s'attendre à des vols importants de papillons et à des infestations sérieuses si les conditions de ponte sont favorables.

Le vol a déjà débuté très faiblement.

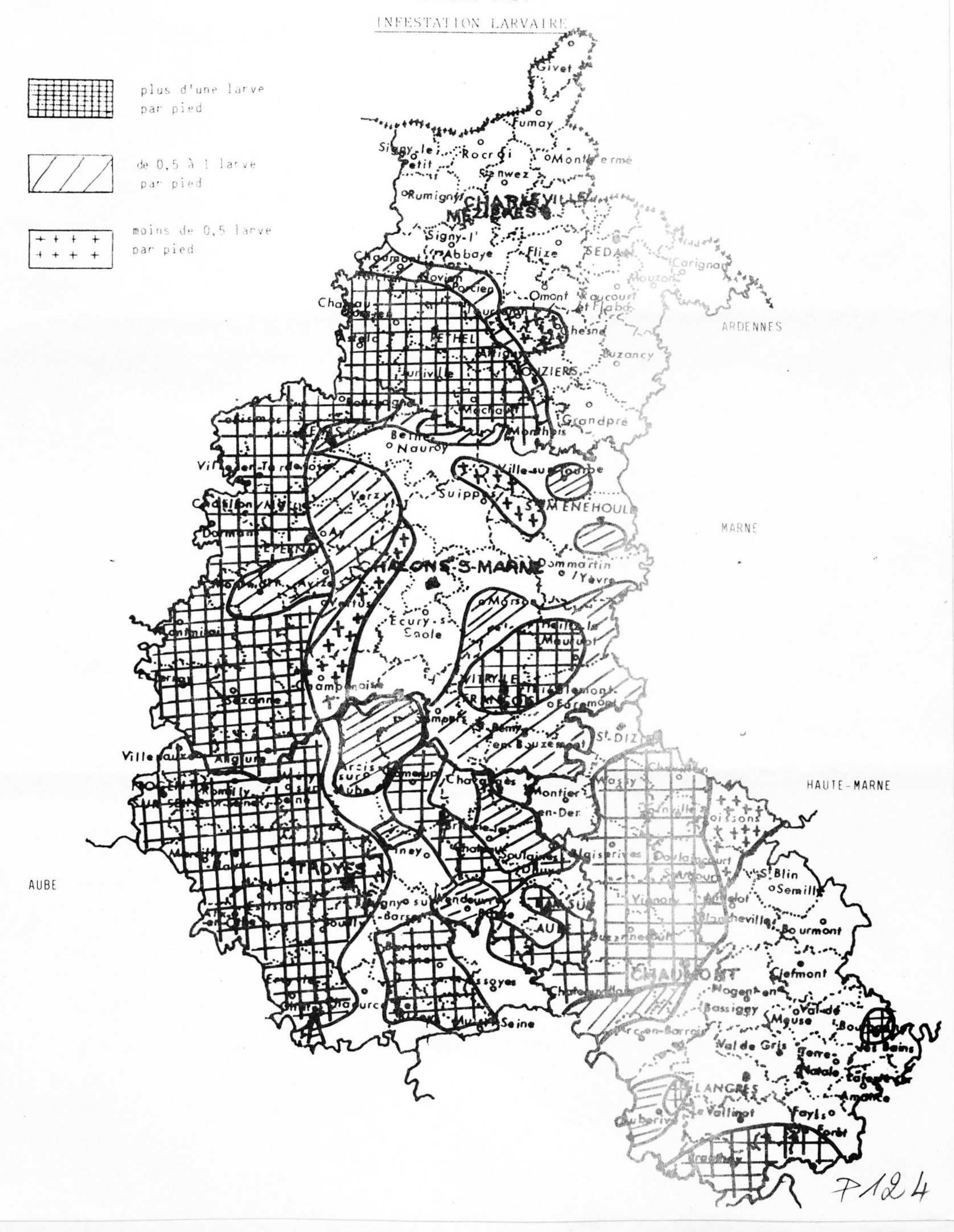
Le point sera fait dans notre prochain message.

Pour le choix des spécialités, reportez-vous à la plaquette expédiée en début de printemps.

PYRALE DU MAIS

Automne 1984

INFESTATION LARVAIRE



P124